
SSO
Rapport annuel
2020

3	Éditorial
5	Pandémie de coronavirus
9	Revue
11	#YoungDentists
13	Finances
14	Comité central

Éditorial

L'année 2020 aura été une année très particulière et riche en défis en raison de la pandémie de COVID-19. Cette pandémie a bouleversé toute l'organisation de la SSO et nous a contraints à réagir très rapidement en modifiant le degré de priorité des dossiers qui nous occupaient. De nombreuses séances du Comité central et des commissions ont dû être annulées ou tenues sous forme de visioconférences, un format beaucoup moins productif en raison de la difficulté des échanges et de la durée nettement réduite de ces séances. Malgré toutes ces contraintes, la SSO peut être fière de ce qu'elle a atteint durant cette année. Durant toute la période de confinement, nous nous sommes efforcés de tenir nos membres informés pratiquement au jour le jour au moyen d'innombrables communications.

Grâce à l'étroite collaboration avec l'Association des médecins-dentistes cantonaux de Suisse et les milieux universitaires, nous avons pu élaborer un plan de protection qui nous a permis de faire partie des premières professions à pouvoir reprendre leurs activités après le confinement. Nos demandes répétées et insistantes auprès des différents milieux politiques et des autorités fédérales, dont le Conseil fédéral, y ont très certainement contribué.

Après avoir été reporté, le congrès annuel de la SSO a pu se tenir virtuellement avec succès grâce aux efforts fournis en urgence par son comité d'organisation. Les présentations enregistrées ont pu être suivies encore plusieurs mois après les dates du congrès. Ainsi, le nombre de participants n'a pas été inférieur à celui des années précédentes.

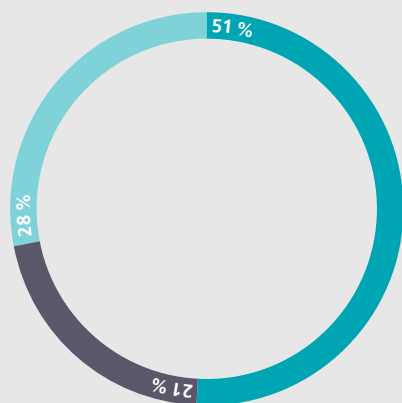
Le nouveau plan de formation des assistantes dentaires est entré en vigueur à la rentrée des classes à la fin de l'été. La rédaction des nouveaux supports de cours a représenté un travail considérable, aussi bien pour leurs auteurs que pour le service de traduction de la SSO. Ils ont pu être terminés à temps et nos collaboratrices en formation disposent maintenant d'outils de travail appropriés et modernes.

Un gros travail de fond sur l'image que nous voulons donner de la SSO a occupé le Comité central durant toute l'année. Il a abouti cet automne et les premiers résultats ont été présentés lors de la Conférence des présidents. La SSO pourra arborer son image rajeunie et moderne d'ici l'été prochain.

Je remercie chaleureusement les membres du Comité central, des commissions, les états-majors et, bien entendu, tous les membres de la SSO de leur participation à l'effort collectif pour enrayer la pandémie et assurer les soins bucco-dentaires de la population suisse malgré les conditions difficiles. C'est grâce à vous tous que la SSO est et reste une association forte !

Jean-Philippe Haesler, D^r méd. dent.
président de la SSO

Charge de travail des cabinets
dentaires après le deuxième
assouplissement des mesures



- de 91 à 100 % de la charge de travail habituelle
- de 81 à 90 % de la charge de travail habituelle
- de 0 à 80 % de la charge de travail habituelle



Les lignes directrices des
sociétés de discipline relatives
l'usage des antibiotiques
en médecine dentaire ont été
publiées dans le
SWISS DENTAL JOURNAL SSO



Quelque

1450

médecins-dentistes
ont participé au congrès
virtuel *SSO Dental
Conference 2020 @home.*

De fin février à fin décembre 2020,
la SSO a envoyé

39

lettres d'information par voie
électronique sur de
nombreux sujets ayant trait
au coronavirus.

Pandémie de coronavirus

La pandémie de coronavirus a atteint la Suisse en février de l'année passée. Le 16 mars 2020, le Conseil fédéral a déclaré la « situation extraordinaire » au sens de la loi sur les épidémies. Les médecins-dentistes ont eux aussi été durement touchés par cette décision, car si les cabinets dentaires n'ont certes pas été fermés formellement, ils devaient limiter leurs activités aux soins en urgence, ce qui revient pour ainsi dire au même. Les conséquences économiques de cette mesure sont gravissimes. Bien que le Conseil fédéral ait promis un large soutien à l'économie, certaines lacunes étaient à déplorer, en premier lieu en ce qui concerne les allocations pour perte de gain pour les indépendants. La SSO a très vite identifié le problème et est intervenue à répétitions auprès du Conseil fédéral.

Communication associative

Durant la crise imputable au coronavirus, la SSO a renforcé sa communication avec ces membres. Elle leur a adressé des lettres d'informations électroniques plusieurs fois par semaine. Conduite par Jean-Philippe Haesler, président, la cellule de crise de la SSO était constituée du secrétaire général de la SSO, d'un noyau du Comité central et du chef du Service de presse et d'information de la SSO. Elle a notamment rassemblé et mis en ligne des informations et des conseils dans un dossier installé sur le site Web de la SSO. Ce dossier, actualisé en permanence, apporte des réponses à de nombreuses questions, notamment en matière de droit du travail ou au sujet de l'application du plan de protection.

Plan de protection de la SSO et de l'AMDSCS

Pendant la période de confinement du printemps, la SSO a mis en œuvre tous moyens dont elle dispose pour que, le plus rapidement possible, les cabinets dentaires puissent de nouveau recevoir des patients. En collaboration avec l'Association des médecins-dentistes cantonaux de Suisse (AMDSCS), les experts de la SSO ont élaboré un plan de protection permettant aux médecins-dentistes exerçant en Suisse de reprendre des activités cliniques normales. Ce plan ayant convaincu les responsables de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), les médecins-dentistes ont été parmi les premiers au monde à pouvoir se remettre au service de leurs patients et recommencer à leur offrir pratiquement toutes leurs prestations dès le premier assouplissement des mesures de protection contre le coronavirus qui est entré en vigueur le 27 avril. La réouverture rapide des cabinets dentaires était indispensable, car des contrôles réguliers et les soins dentaires de base sont cruciaux pour permettre à la population de préserver sa santé bucco-dentaire et, au-delà, son état de santé général.

Congrès de la SSO au format virtuel: une première!

Le congrès 2020 de la SSO et l'exposition DENTAL BERNE 2020 auraient dû avoir lieu en avril sur le site de Bernexpo. En raison de la propagation du coronavirus, les deux manifestations avaient, dans un premier temps, été reportées à fin août. Durant l'été, il est toutefois devenu évident qu'il aurait été irresponsable de les maintenir en présentiel. Pour cette raison, rebaptisé *SSO Dental Conference 2020 @home* pour l'occasion, le congrès 2020 a été retransmis en streaming direct. La conférence d'ouverture a été donnée par Daniel Koch, ancien délégué de l'OFSP au COVID-19. Diffusée de manière professionnelle à partir d'un studio mobile installé au Casino de Berne, la manifestation virtuelle a su convaincre les quelques 1450 participants et le format inhabituel avait l'avantage que les personnes qui le souhaitaient ont pu suivre les exposés sur le thème « Évidences scientifiques ou expérience pratique » en différé. Elles ont été nombreuses à profiter de cette possibilité.



C'est devant une caméra que les intervenants de la *SSO Dental Conference 2020 @home* (ici Irena Sailer de la Clinique universitaire de médecine dentaire de Genève) se sont adressés aux congressistes.



Les exposés (ici Michael Bornstein du Centre universitaire de médecine dentaire de Bâle) ont été diffusés depuis un studio mobile installé au Casino de Berne.



Daniel Koch, ancien délégué de l'OFSP au COVID-19 et expert en gestion de crise, était l'orateur invité de la *SSO Dental Conference 2020 @home*.

Assemblée des délégués 2020: remplacée par une procédure écrite

En raison des mesures de lutte contre le COVID-19, l'Assemblée des délégués 2020 de la SSO a dû être remplacée par une procédure écrite. En vertu du régime spécial instauré par le Conseil fédéral, les sociétés, coopératives et associations ont été autorisées à titre exceptionnel à imposer à leurs ayants droit d'exercer leurs droits exclusivement par écrit ou sous forme électronique. En prélude à l'Assemblée des délégués, la SSO a fait parvenir aux délégués toutes les instructions et les bulletins nécessaires au vote et élections par correspondance en même temps que les informations habituelles. Le dépouillement des bulletins et la constatation des résultats ont été effectués devant notaire. Cette manière de faire a permis à la SSO de respecter les dispositions statutaires.

Allocation pour perte de gain (APG) pour indépendants

La SSO a attaché une grande importance aux allocations pour perte de gain pour les indépendants. Avec l'Union suisse des professions libérales (USPL) et l'Union suisse des arts et métiers (USAM), la SSO est intervenue auprès du Conseil fédéral pour que tous les médecins-dentistes puissent en bénéficier. Le Conseil fédéral a toutefois limité ce droit à une fourchette de revenus, raison pour laquelle la plupart des propriétaires de cabinet passent au travers du filet du régime d'aides mis en place dans la lutte contre le coronavirus. La SSO a donc entamé un procès-pilote pour contester cette inégalité de traitement inacceptable.

En 2020, la SSO a été contactée pas moins de

65x

par des médias.

INFODENTS 2020
sur Facebook

250 754

visiteurs uniques

22 058

commentaires et contenus aimés
et partagés

2848

pages consultées

La SSO produit les 13 supports de cours pour l'école professionnelle destinés aux futures assistantes dentaires dans les trois langues officielles de notre pays, ce qui représente un total de

39

ouvrages didactiques.

Conformément à la planification, 6 d'entre eux ont été publiés en 2020, ce qui représente un total de

18

ouvrages didactiques.

Durant l'année sous revue, la SSO a enregistré

631

nouveaux abonnés sur LinkedIn.

Marque SSO

Durant l'année sous revue, le Comité central a analysé la marque SSO avec l'aide d'experts externes. Lors de plusieurs ateliers, le Comité central a fait un état des lieux de la manière dont la SSO était perçue, notamment en interrogeant des membres et de jeunes médecins-dentistes. Les résultats de ces démarches ont constitué le point de départ du développement de la nouvelle identité de marque. Le but de cette démarche est d'ancrer le cœur de la marque SSO au centre de son identité: la SSO est un partenaire fiable pour les médecins-dentistes qui exercent en Suisse et les accompagne des études à la retraite en passant, notamment, par l'entrée dans la vie active, la période d'assistantat et l'ouverture d'un cabinet.

À l'issue de ses travaux préparatoires, le Comité central a présenté ses conclusions à trois agences de création spécialisées dans l'image de marque qu'il a invitées à participer à un concours d'idées. L'agence qui a remporté le concours a pu présenter son projet lors de la Conférence des présidents. La mise en œuvre du nouveau positionnement de la marque SSO aura lieu en 2021, en étroite collaboration avec le Comité central et ses états-majors.

Révision totale du plan de formation de l'assistante dentaire: documents de mise en œuvre

Le nouveau plan de formation AD est entré en vigueur au début de l'année écoulée. Au lieu d'être structuré par matière, l'enseignement est désormais axé sur les compétences opérationnelles. Ce changement de paradigme a nécessité une refonte des documents de mise en œuvre. Durant l'année passée, les groupes de travail compétents ont élaboré de nombreux règlements et guides pour les trois lieux de formation (cabinet, école professionnelle et cours interentreprises).

Les nouveaux supports de cours pour la formation AD méritent d'être spécialement mentionnés. En publiant ces supports didactiques harmonisés à l'échelon national, la SSO entend accorder les contenus de la formation aux exigences du travail en cabinet et préparer de la sorte les futures assistantes dentaires de manière optimale à leur mission. L'année passée, les six premiers supports de cours ont pu être livrés ponctuellement dans les trois langues officielles.

Changement à la tête du Département Équipe du cabinet dentaire

Pour succéder à Marcel Cuendet à la tête du Département Équipe du cabinet dentaire, l'Assemblée des délégués 2020 a élu Christoph Epting au Comité central de la SSO. Connaisseur expérimenté de la politique professionnelle, il a présidé la section Bâle-Ville durant de longues années avant de siéger à la Commission de déontologie et de présider la Deutschsprachige Informationskommission (DIK), l'une des trois sous-commissions de la Commission centrale d'information (CCI). Malgré la révision totale du plan de formation de l'assistante dentaire et les intenses travaux en cours qui y sont associés, le passage de témoin s'est déroulé sans anicroche.

À noter par ailleurs que la Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité de la formation des assistantes dentaires (CSDP&Q AD) est désormais présidée par Blanche Ahrendt-Schuwey et la Commission pour le perfectionnement des assistantes dentaires (CPAD) par Patrick Isler.

Développement des cursus de formation postgrade de droit privé

L'objectif du programme «Paysage de la formation postgrade suisse 2025» élaboré par le Bureau pour la formation postgrade en médecine dentaire (BZW) en collaboration avec les sociétés des disciplines concernées est de permettre aux médecins-dentistes intéressés par un certificat de formation postgrade de droit privé (CFP), ou par certains de ses modules, de suivre les cursus correspondants en cours emploi.

Durant l'exercice sous revue, le BZW a visité 3 établissements de formation postgrade sur les 17 reconnus par la SSO. Il a en outre décerné 14 nouveaux CFP et en a renouvelé 25. Il a également reconnu 4 cabinets de formation postgrade en médecine dentaire générale supplémentaires et pu renouveler la certification de 7 autres. Actuellement, la SSO recense 103 cabinets de formation postgrade en médecine dentaire générale.

Par ailleurs, 19 médecins-dentistes ont décroché un titre fédéral de spécialiste en 2020.

Qualité de l'eau des unités dentaires

Début 2020, une émission de la Télévision suisse alémanique SRF a critiqué la qualité de l'eau des unités dentaires. La SSO a réagi rapidement et a réuni un groupe d'experts constitué de médecins-dentistes cantonaux, de pharmaciens cantonaux et de praticiens privés ainsi que de représentants de Swissmedic, des universités et de l'industrie, afin d'examiner comment améliorer la qualité de l'eau des unités dentaires. Ces experts sont parvenus à la conclusion que les mesures définies par les Lignes directrices relatives à la qualité en médecine dentaire sont en règle générale suffisantes pour prévenir toute contamination par des germes. La Commission pour l'hygiène au cabinet dentaire et la protection de l'environnement (CHPE) a repris le dossier.

Hypominéralisation molaires incisives (MIH)

Aussi appelées « dents crayeuses » dans le langage populaire, les anomalies de minéralisation de l'émail des molaires et incisives permanentes ont fait parler d'elles durant l'année sous revue. Il semblerait que cette affection tend à se répandre. Elle charge en outre le budget des familles concernées alors que, contrairement à ce qui est le cas de la carie, les jeunes patients souffrant de MIH ne sont pas personnellement responsables des anomalies qui les atteignent. La SSO a donc examiné la pertinence d'une demande de reprise de la MIH dans le catalogue de prestations de la LAMal. Des bases scientifiques solides sont toutefois indispensables pour qu'une telle démarche ait des chances d'aboutir, ce qui n'est pas le cas pour l'instant. La SSO va suivre la recherche sur la MIH et réexaminera la situation en temps opportun.

#YoungDentists

La SSO veut intégrer les générations de médecins-dentistes montantes à sa vie associative en se donnant les moyens suivants :

#Workshops

Le Comité central rencontre des étudiants en médecine dentaire, des médecins-dentistes assistants et des jeunes propriétaires de cabinet pour des échanges informels. Ils peuvent exposer leurs besoins dans un cadre décontracté, présenter des suggestions et contribuer au développement d'idées.

#PremiersPas

est une manifestation d'un nouveau genre organisée en marge du congrès qui s'adresse aux jeunes médecins-dentistes. De l'entretien d'embauche à la communication avec les patients, elle permet d'aborder des sujets importants pour l'entrée dans la vie professionnelle qui ne sont pas abordés durant les études. « Premiers pas » sera inaugurée dès que l'évolution de la pandémie le permettra.

#MarqueSSO

S'affilier à la SSO ne va pas de soi. Les jeunes médecins-dentistes veulent savoir ce qu'une affiliation à la SSO peut leur apporter. Présenter les avantages est plus facile si la marque SSO est tangible. Avec l'aide d'experts externes, le Comité a développé un nouveau cœur de marque : « Avancer ensemble ».

#SSOJobs

L'entrée dans la vie professionnelle devient de plus en plus difficile. La SSO veut apporter son aide durant cette phase de démarrage. Les chercheurs d'emploi peuvent publier des annonces et consulter les offres d'emploi gratuitement sur sso-jobs.ch : cela leur permettra de trouver un emploi adéquat rapidement et simplement.

#StudentsForFree

Les étudiants ne roulent pas sur l'or, c'est bien connu. C'est pour cette raison que les étudiants affiliés à la SSO sont exonérés de cotisation et que la cotisation des médecins-dentistes assistants est inférieure à celle des propriétaires de cabinet ou des chefs de centre ou de clinique dentaire.



Le président de la SSO, Jean-Philippe Haesler, a conduit la Conférence des présidents.



La Conférence des présidents a tenu ses assises en respectant strictement les mesures de protection contre le coronavirus. Peter Suter, président de l'Association des médecins-dentistes cantonaux de Suisse (AMDCS) s'adresse à ses consœurs et confrères.



Lors de la Conférence des présidents, Falko Eichen, expert en marketing stratégique (Bruhn + Partner), a présenté la nouvelle identité de marque de la SSO.

Finances

Comptes 2020

L'exercice 2020 aura été marqué par la crise du coronavirus. Les produits des placements financiers ont été très faibles. De nombreuses manifestations n'ont pu avoir lieu que dans un cadre réduit ou en mode virtuel, et cela au prix d'un remaniement de planification qui plus est. En outre, les charges imputables à la communication ont été nettement plus élevées au début de la crise qu'en temps normal. Il aura donc fallu dissoudre des réserves affectées pour parvenir au modeste excédent de recettes de 11 517 francs.

Budget 2021

La crise du coronavirus marquera également l'exercice 2021. À cet égard, le Comité central a tenu compte des expériences faites l'année passée pour établir le budget 2021. Il prévoit un excédent de charges de 183 385 francs qui s'inscrit dans la continuité des années précédentes.

Le Comité central remercie Marianne Ulrich et Simon Gassmann pour la bonne tenue des comptes et leur collaboration particulièrement agréable.

Comité central

Membres



Jean-Philippe Haesler
président



Oliver Zeyer
vice-président

Département
Formation et qualité



Christoph Senn
vice-président

Département
Santé et affaires sociales



Lorenzo Reali

Département
Économie

En sa qualité de *primus inter pares*, le président représente le Comité central et la SSO pour toutes les affaires importantes, en particulier auprès du public, des autorités et des organisations sœurs étrangères.

La médecine dentaire moderne a besoin de spécialistes. Les filières de formation postgrade sont développées conjointement par ce département et par le Bureau pour la formation postgrade en médecine dentaire (BZW) en collaboration avec l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

Ce département est chargé des objets en lien avec la politique de la santé et chapeaute des domaines tels que la médecine dentaire gériatrique, les soins dentaires scolaires, l'hygiène au cabinet dentaire ou la protection de l'environnement.

Ce département est compétent pour les questions juridiques et tarifaires et suit l'évolution du marché du travail. Les cours de formation continue de la SSO, les estimations de la valeur de cabinets et les commissions de conciliation médico-dentaires entrent également dans son champ d'activités.

Etats-majors de la SSO



Simon Gassmann
secrétaire général

Secrétariat de la SSO



Marco Tackenberg
porte-parole

Service de presse et
d'information de la SSO

Le Secrétariat de la SSO est compétent pour les questions juridiques et celles relevant de la politique professionnelle. Il publie également INTERNUM et organise les congrès de la SSO.

Répondre aux questions des médias, soigner les relations publiques et éditer les publications de la SSO relèvent de la compétence du Service de presse et d'information de la SSO.



Olivier Marmy

Département
Information

Les contacts avec les médias ainsi que la communication externe et interne sont orchestrés par le Département Information. Le département organise et coordonne en outre les campagnes politiques de la SSO.



Christoph Epting

Département
Équipe du cabinet dentaire

Pour pouvoir bien fonctionner, le cabinet dentaire doit pouvoir s'appuyer sur une équipe bien rodée. Ce département non seulement contribue activement au développement des professions d'assistante dentaire et d'hygiéniste dentaire, mais définit également les perfectionnements qui conduisent à l'obtention des brevets d'assistante en prophylaxie et d'administratrice de cabinet.



Rainer Feddern

caissier

Département
Finances

Le caissier suit l'évolution des finances de la SSO et prépare les budgets. Le budget de la SSO est un important outil d'aide à la décision qui revêt une fonction d'orientation.

La SSO en bref

La Société suisse des médecins-dentistes SSO est l'organisation professionnelle des médecins-dentistes exerçant leur activité en Suisse ainsi que la société scientifique générale pour la médecine dentaire en Suisse. Représentante légitime des médecins-dentistes qui exercent en Suisse, elle veille à ce que ses membres respectent l'éthique professionnelle et le Code de déontologie.

Secrétariat de la SSO

Münzgraben 2, case postale, 3001 Berne
T 031 313 31 31, F 031 313 31 40
secretariat@sso.ch

Service de presse et d'information de la SSO

Postgasse 19, case postale, 3000 Berne 8
T 031 310 20 80, F 031 310 20 82
info@sso.ch

www.sso.ch

